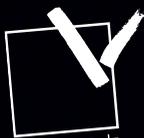


Saxophones, tubas, trombones, trompettes, ...
sur la scène du concert du CICA
Mai 2017 © Julien Jaulin



CICA 2020 CENTRE D'INITIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE 2021

Supplément au journal municipal
«Villetaneuse Informations» n°116,
juin 2020.



Commune de
Villetaneuse



Performance hip hop
lors du Gala de danse
Avril 2019 © Saddri Derradji



ÉDITO DU MAIRE

«Madame, Monsieur,

Malgré la crise sanitaire et conscients des enjeux de la culture, les agents du CICA ont su maintenir des activités culturelles et artistiques à distance. Je tiens ici à les remercier pour leur dévouement et leur engagement.

Aujourd'hui, il est plus que jamais important de favoriser la pratique culturelle et artistique, chez les enfants, bien sûr, mais également chez les adultes. Danse, théâtre, musique, sont autant de pratiques qui permettent de se réaliser, de s'épanouir et de créer du lien social. La culture est et sera toujours une source d'ouverture aux autres et sur le monde.

Le Centre d'Initiation Culturelle et Artistique de la Ville offre aux Villetaneusiennes et aux Villetaneusiens un éventail très large de possibilités afin de garantir l'accès à la pratique culturelle au plus grand nombre à des tarifs accessibles.

De l'éveil musical aux musiques actuelles, en passant par la danse hip-hop et l'initiation théâtrale, le CICA saura proposer des activités pour vous comme pour vos enfants.

J'espère vous retrouver nombreux dans les ateliers, sur les scènes et dans les salles de danse dès la rentrée. En attendant, je vous souhaite un très bel été à Villetaneuse.»

Le Maire,

Dieunor EXCELLENT



Duo de clarinettes
durant le concert du CICA
Mai 2016 © Julien Jaulin

CENTRE D'INITIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Apprendre la danse, la musique et le théâtre à Villetaneuse

- * Les cours et ateliers de danse, de musique et de théâtre ont lieu du lundi au samedi, hors vacances scolaires
- * Ils se déroulent sur les écoles Anne-Frank et Jean-Baptiste-Clément, place Jean-Baptiste-Clément (en attendant la réouverture prochaine du CICA actuellement fermé pour rénovation) ainsi qu'au Gymnase Paul-Langevin, 6 rue Paul-Langevin.
- * La responsable du CICA reçoit sur rendez-vous parents et élèves pour les aider dans l'orientation et le choix des disciplines.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

SERVICE CULTUREL
HÔTEL DE VILLE
1, PLACE DE L'HÔTEL
DE VILLE
TÉL : 01 85 57 39 80

WWW.MAIRE-VILLETANEUSE.FR

RÉUNION DE PRÉSENTATION

pour les élèves, parents d'élèves
et toutes les personnes intéressées
en présence des enseignants

LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020 À 14H00
dans la salle polyvalente de l'école Jean-Baptiste-Clément

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES
JUSQU'AU 30
SEPTEMBRE 2020**
À NOTER : CHAQUE
ANNÉE, LE CICA
EST PRÉSENT
AU FORUM
DE RENTRÉE

Cabaret
Musiques actuelles
Mars 2019
© Saddri Derradji



INSCRIPTIONS

Les inscriptions et réinscriptions se font du 06 juillet au 30 septembre 2020 de la façon suivante :

- * En mairie sur rendez-vous préalable au 01 85 57 39 80
- * Par mail en envoyant les pièces à fournir à : cica@mairie-villetaneuse.fr

L'accès aux cours et ateliers de danse, musique et théâtre du CICA est réservé en priorité aux :

- * Habitants de Villetaneuse
- * Elèves scolarisés à Villetaneuse (bénéficiant d'une dérogation de l'Education Nationale)
- * Etudiants de l'université Sorbonne-Paris Nord
- * Agents communaux

> Toute autre personne désirant s'inscrire doit constituer un dossier de demande de dérogation.
 > L'accès à l'atelier « Studio son » est réservé exclusivement aux villetaneusiens.

PIÈCES À FOURNIR :

* La fiche d'inscription doit être remplie et signée par le représentant légal ou l'élève s'il est majeur.

Vous pouvez la retirer en mairie sur rendez-vous 01 85 57 39 80 ou la télécharger sur le



site internet : <https://www.mairie-villetaneuse.fr/danse-musique-theatre-qu-allez-vous-pratiquer-cette-annee> (flash code ci-contre).

* Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF, etc..). Et pour les personnes hébergées, un document administratif justifiant de l'adresse sur la commune est exigé (CAF, Sécurité Sociale...);

* Un certificat médical de moins de trois mois pour une inscription à la danse.

TARIFS MENSUELS, BASÉS SUR LE QUOTIENT FAMILIAL

L'inscription aux cours et ateliers du CICA implique un engagement financier sur l'année, même si le règlement est mensuel. Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial du foyer qui est établi pour l'année civile à la Régie Centrale en mairie. En fonction des activités, on distingue trois tarifs :

- **tarif 1** : Ateliers hors cursus et ateliers d'éveil et d'initiation Musique Danse et Théâtre.
- **tarif 2** : Cursus Danse (1 cours)
- **tarif couplé** : Cursus Musique (Formation musicale + instrument ou chant + pratique collective).

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche 8
TARIF 1 ATELIERS HORS-CURSUS & SENSIBILISATION DANSE, MUSIQUE, THÉÂTRE	2,79 à 3,30 €	3,30 à 5,58 €	5,58 à 8,37 €	8,37 à 10,02 €	10,02 à 12,81 €	12,81 à 14,98 €	14,98 à 16,62 €	16,62 à 17,77 €
TARIF 2 DANSE	4,04 à 4,75 €	4,75 à 7,95 €	7,95 à 11,88 €	11,88 à 14,26 €	14,26 à 18,29 €	18,29 à 21,38 €	21,38 à 23,76 €	23,76 à 25,41 €
TARIF COUPLÉ CURSUS MUSIQUE (FORMATION MUSICALE + INSTRUMENT OU CHANT + PRATIQUE COLLECTIVE)	6,72 à 8,37 €	8,37 à 13,84 €	13,84 à 20,97 €	20,97 à 25 €	25 à 32,13 €	32,13 à 36,88 €	36,88 à 41,22 €	41,22 à 44 €

LES PERSONNES QUI N'AURONT PAS FAIT CALCULER LEUR QUOTIENT FAMILIAL
 SERONT FACTURÉES AU TARIF MAXIMUM EN VIGUEUR.
 TARIFS 2020, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATION EN 2021.



DANSE

Accessibles dès l'âge de 4 ans, les cours de danse proposent à tous des formations de qualité.

COURS DISPONIBLES

- Éveil à la danse (4 et 5 ans)
- Initiation à la danse (6 et 7 ans)

- Danse classique
- Danse modern jazz
- Danse hip-hop
- Danse contemporaine
- Atelier chorégraphique





MUSIQUE

Amateurs ou mélomanes, que vous soyez débutant ou avancé, enfant à partir de 3 ans ou adulte, vous trouverez le cours qui convient à vos besoins !

ATELIERS D'ÉVEIL, D'INITIATION MUSICALE ET DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Dès 3 ans les enfants peuvent participer à des ateliers d'éveil musical et apprendre les premières bases de la pratique artistique. A partir de 6 ans grâce aux ateliers découverte ils s'initient à tous les instruments enseignés au CICA.

MUSIQUE ACOUSTIQUE

- Flûte traversière
- Clarinette
- Piano
- Violon
- Violoncelle
- Guitare classique

PRATIQUE COLLECTIVE

En complément du cours individuel, découvrez la joie de la pratique musicale collective en atelier Musiques actuelles, orchestre ou chorale et participez tout au long de l'année à des spectacles et des concerts.



Soirée Cabaret
Mars 2019
© Saddri Derradj

MUSIQUE ACTUELLE

Un cursus complet d'apprentissage de l'instrument de votre choix en musiques actuelles amplifiées (Musiques urbaines, Rnb, Chanson, Pop, Reggae Dancehall , etc..).

COURS DISPONIBLES

- Guitare
- Guitare basse
- Batterie
- Piano
- Chant
- Saxophone
- Trompette
- Trombone
- Studio son (en option et hors cursus)
- Percussions (en option et hors cursus)

Les élèves
de l'atelier
«théâtre»
Mai 2018
© Saddri Derradj



THÉÂTRE

Montez sur les planches !

Développez votre palette d'expression pour le plus grand plaisir du public !

- Éveil théâtral (de 6 à 8 ans)
- Éveil théâtral (de 9 à 11 ans)
- Initiation théâtrale (12 ans et plus)

Gala de danse
Avril 2019
© Saddri Derradji



CICA 2020 CENTRE D'INITIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE 2021

**RENSEIGNEMENTS
& INSCRIPTIONS**

SERVICE CULTUREL

HÔTEL DE VILLE
1, PLACE DE L'HÔTEL
DE VILLE

TÉL : 01 85 57 39 80

WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR



Commune de
Villetaneuse

Concert des élèves
Mai 2018
© Saddri Derradji